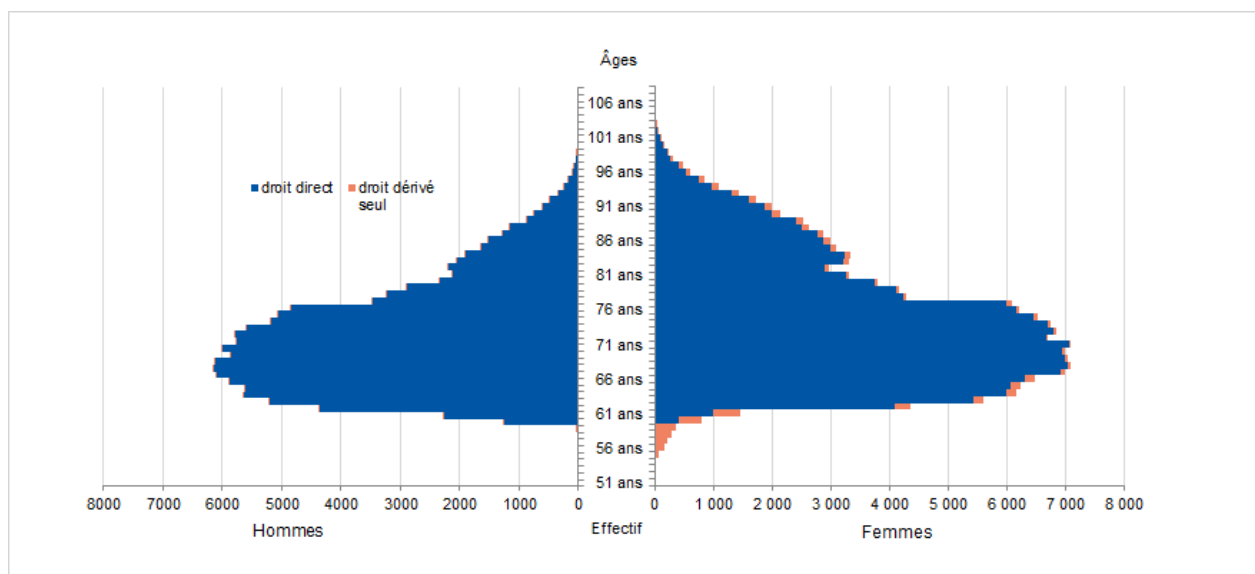


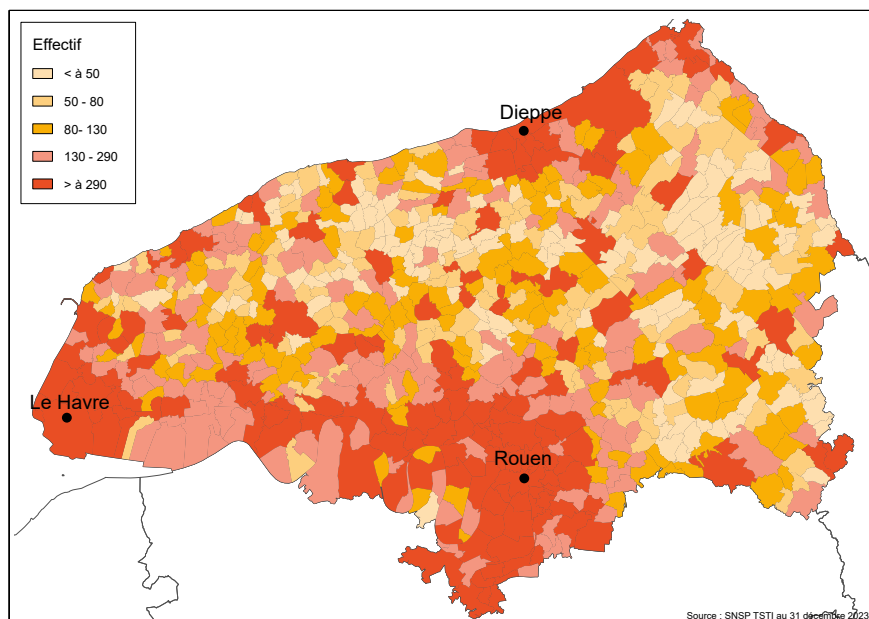
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	6 788	10 377	17 165
Droits directs (retraites personnelles)	6 268	6 927	13 195
Droits dérivés (retraites de réversion)	520	3 450	3 970
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	646	936	1 582
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 376	894	3 270
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,1 ans	62,7 ans
Droits dérivés	74,8 ans	73,6 ans	73,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	122 434	156 945	279 379
Retraités percevant un droit direct seul	118 358	107 894	226 252
Retraités percevant un droit dérivé seul	416	5 498	5 914
Retraités percevant les deux à la fois	3 660	43 553	47 213
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,4%	3,8%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	43 233	18 391	61 624
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,9 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	1 057 €	789 €	906 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,9%	43,2%	29,7%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Le Havre</b>			
Nombre total de retraités	15 262	21 466	36 728
Retraités percevant un droit direct seul	14 851	13 676	28 527
Retraités percevant un droit dérivé seul	33	922	955
Retraités percevant les deux à la fois	378	6 868	7 246
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,2%	5,1%	5,1%
<b>Rouen</b>			
Nombre total de retraités	7 044	10 169	17 213
Retraités percevant un droit direct seul	6 831	7 248	14 079
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	325	331
Retraités percevant les deux à la fois	207	2 596	2 803
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	12,1%	8,1%	9,7%
<b>Dieppe</b>			
Nombre total de retraités	3 118	5 107	8 225
Retraités percevant un droit direct seul	2 980	3 366	6 346
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	160	168
Retraités percevant les deux à la fois	130	1 581	1 711
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,5%	6,8%	6,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)